

Actualités de l'enseignement des langues nationales à l'école obligatoire

28.02.2019

	HarmoS	HarmoS rejeté
AG	Le parlement a validé le nouveau plan d'études pour l'année 2020/2021. Le français sera alors enseigné dès la 5 ^e primaire. Le crédit d'engagement nécessaire à l'introduction du français au primaire – dont les coûts sont estimés à CHF 3 mio annuels – a également été octroyé (septembre 2018).	
BL	<p>Le projet de sensibilisation à la langue et à la culture romanches initié en 2017 dans les écoles est reconduit pour l'année 2018/2019. Les 4 classes impliquées dans la première édition de cet échange culturel avaient évalué l'expérience très positivement.</p> <p>Le parlement cantonal a adopté (fév. 2018) l'initiative non-formulée „Stopp dem Verheizen von Schüler/-innen: Ausstieg aus dem gescheiterten Passepartout-Fremdsprachenprojekt“ contre l'avis du Conseil d'Etat. L'exécutif a deux ans pour développer le texte correspondant. Une votation est prévue pour novembre 2019.</p> <p>En outre, un postulat visant à bloquer toute dépense supplémentaire dans le cadre de Passepartout jusqu'à ladite votation a été adopté (juin 2018).</p> <p>De son côté, la conférence des enseignants du primaire demande via une pétition (juin 2018) le maintien du matériel pédagogique «Mille feuilles» et «New World», deux tiers des enseignants s'opposant à une sortie de Passepartout. Elle exige également qu'aucun matériel pédagogique ne soit interdit. Le parlement cantonal a pris connaissance de la pétition (nov. 2018).</p> <p>En parallèle, une nouvelle initiative populaire, cette fois-ci formulée, «Passepartout-Lehrmittel Mille feuilles, Clin d'oeil und New World durch gute Schulbücher ersetzen» a été déposée et enregistrée (sept. 2018).</p>	
BS	<p>Une intervention parlementaire demandait l'adaptation des outils pédagogiques Passepartout pour permettre une réelle évaluation des élèves (oct. 2016). L'exécutif annonce dans sa réponse (nov. 2018) qu'aucun problème d'évaluation n'a été relevé dans la pratique.</p> <p>L'exécutif rappelle en réponse à une nouvelle interpellation que la méthode a déjà été améliorée et le sera encore si nécessaire (nov. 2018).</p>	
BE	La ville de Berne entend proposer dès la rentrée 2019 des classes bilingues depuis l'école enfantine jusqu'à la 6 ^h . Les deux premières volées ont suscité un grand intérêt avec 115 demandes pour 24 places .	
FR	<p>La ville de Fribourg entend proposer une filière bilingue dès le primaire à partir de 2020.</p> <p>Une motion proposant que le canton oblige les communes à prendre en charge les frais des élèves devant changer de cercle scolaire pour raison linguistique a été transférée au Conseil d'Etat (mai 2018).</p> <p>Une motion (fév. 2018) proposant de favoriser l'enseignement des langues par immersion en invitant – contre indemnités – les professeurs à se déplacer quelques jours par semaine dans des établissements de l'autre langue afin d'y enseigner leur matière dans leur langue maternelle a été acceptée par le Grand Conseil. Dans sa réponse – où il recommandait le rejet de la motion -, le Conseil d'Etat a rappelé que le programme du gouvernement 2017-2021 prévoit une offre d'enseignement par immersion dans chaque cycle d'orientation d'ici la fin de la législature.</p> <p>Le mandat qui entendait financer la promotion des classes bilingues et des projets d'immersion grâce aux bénéficiaires de la BNS a été refusé par le Grand Conseil (nov. 2018).</p>	
GE	Une proposition de motion (mars 2018) entend renforcer l'offre en matière d'échanges linguistiques auprès des élèves du canton. Elle est suspens devant la commission de l'enseignement, de l'éducation, de la culture et du sport.	
GR	L'initiative déposée en nov. 2013 prônant une seule langue au primaire (anglais pour zone DE et	

	<p>allemand pour zones IT + RM) a été rejetée par le peuple grison à 65,19% des voix le 23 septembre 2018.</p> <p>Le parlement a donné mandat à l'exécutif de développer un concept d'échanges linguistiques étendus à l'ensemble des élèves du canton (août 15). Celui-ci a accepté la tâche (oct. 15).</p> <p>Les deux initiatives lancées en avril 2016 pour assurer l'implication de la population dans les décisions liées à l'enseignement ont été rejetées par la population le 25 novembre 2018.</p> <p>Une question déposée au parlement (déc. 2018) interroge les autorités sur les prochaines étapes de la politique éducative en matière de langue. Cette question relance notamment les autorités sur le mandat de 2015 concernant les échanges linguistiques dans le canton.</p>
LU	<p>Le postulat visant une réattribution des heures de français à d'autres matières pour les élèves du niveau «C - exigence fondamentale» de l'école secondaire a été rejeté (janv. 2019).</p> <p>Dès la rentrée 2018, les classes comptant plus de 40% d'élèves parlant une autre langue que l'allemand profitent d'une heure supplémentaire en demi-classe pour l'enseignement de la langue L2 ou L3 et ce de la 3^e à la 6^e année scolaire.</p>
NE	<p>Un postulat a été transmis au Conseil d'Etat afin d'évaluer la pertinence d'une sensibilisation au suisse-allemand dans le cadre des cours d'allemand en fin de scolarité (fév. 2019).</p>
OW	<p>A partir de l'année 2019/2020, l'italien fera son retour au cycle d'orientation (prégymnasial - Kantonsschule) en lieu et place de l'option latin. Le Conseil d'Etat justifie cette décision dans sa réponse à une interpellation (fév. 2019).</p>
SZ	<p>Le département de l'éducation propose de renoncer à poursuivre l'expérience des classes secondaires bilingues débutée en 2016. Le Conseil d'Etat et le parlement devraient se prononcer avant l'été.</p> <p>Les jeunes UDC récoltent des signatures pour une initiative en faveur d'une seule langue étrangère au primaire. Le choix de la langue enseignée serait laissé au gouvernement.</p>
SO	<p>Dans sa réponse à une interpellation, l'exécutif justifie sa décision de ne pas implémenter la méthode de français «Clin d'œil» (issu du projet Passepartout) au pré-gymnasial (Sek P) mais de l'utiliser dans les autres filières. Il rappelle également qu'aucune décision concernant Passepartout ne sera prise avant l'évaluation des compétences prévue par la CDIP en 2020/2021. L'interpellation et sa réponse ont donné lieu à des débats animés entre députés (session nov. 2018 – Cf. p. 756)</p>
TG	<p>Suite aux débats concernant l'enseignement du français au primaire en 2016-2017, quatre mesures visant à améliorer l'enseignement ont été mises en œuvre. Elles seront évaluées en 2020 (cf. p.19 du Bildungsbericht, Oct. 2018).</p>
TI	<p>Une motion (mai 2017) propose d'avancer et de renforcer l'enseignement de l'allemand à l'école obligatoire. L'exécutif, bien qu'il reconnaisse l'importance de l'allemand, favorise le maintien du compromis actuel (sept. 2017). Une pétition a été déposée pour encourager le parlement à accepter la motion (déc. 2018). Une initiative parlementaire (janv. 2019) va dans le même sens et entend ancrer l'allemand comme première langue étrangère dans la loi sur l'école.</p> <p>Suite à une motion de 2009, l'exécutif conseille au parlement de renoncer à toute remise en question du système d'enseignement des langues tessinois au vue de l'équilibre atteint aujourd'hui (sept. 2017).</p> <p>Une initiative parlementaire propose de modifier la loi sur l'école pour autoriser l'enseignement dans n'importe quelle langue nationale ou l'anglais (l'italien devant être enseigné en italien).</p>
UR	<p>L'évaluation du système «8plus» pour la 9^e année – introduit en 2012/2013 – porte un regard critique sur la possibilité offerte aux élèves de renoncer aux langues étrangères (cf. p.7 de l'étude).</p>
VD	<p>En réponse à une interpellation, l'exécutif détaille les mesures envisagées pour mieux ancrer l'allemand dans l'enseignement.</p> <p>Deux interpellations (19.INT.285 et 19.INT.291) interrogent l'exécutif sur la situation et les mesures envisageables pour améliorer la mobilité des élèves et les échanges linguistiques (janv. 2019).</p>
ZH	<p>Une étude menée à l'été 2018 sur l'enseignement de l'italien au secondaire I dans le canton de Zurich montre que si le nombre d'étudiants optant pour cette branche facultative est croissant, de nombreuses écoles n'offrent pas cette option – ce qu'elles motivent par un manque de demande, d'enseignants qualifiés et/ou d'étudiants. L'étude souligne également le grand nombre de matières proposées faisant concurrence à l'italien.</p>